

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUONS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

MANIFESTE ROYALISTE

Comme personne ne demandait au duc d'Orléans son sentiment sur les affaires de France, il n'a pas manqué de nous le faire connaître.

Cette Majesté en disponibilité pense, vous le devinez, que tout est dans le marasme en France et prophétise que nous ne jouirons réellement des libertés publiques, que du jour où, instaurant son pouvoir sur leurs ruines, il les aura définitivement supprimées.

Pour l'instant, ce qui le chagrine, c'est la loi nouvelle sur les associations. Il paraît que la République n'a pas donné à cette importante question la solution préconisée par le comte de Paris.

On pourrait bien objecter à ce duc, dit d'Orléans, que si la France s'est mise en République, ce n'est pas apparemment pour se donner des lois royalistes.

Pour ce vilain métier de souverain, les membres de la famille d'Orléans eussent été aussi bien désignés que leurs aïeux de triste mémoire. Dans tous les cas, notre gouvernement doit se proposer un autre but que celui de plaire à ce Roy *in partibus* et nous en avons bien trop déjà pour essayer de faire de lui un « rallié » de plus.

Le Prétendant nous déclare ferme que la « loi est à refaire ». Voilà une bonne galéjade de quelqu'un qui feint de se prendre au sérieux pour éviter qu'on ne lui éclate de rire au nez.

Il voudra bien attendre, pour donner des conseils à son peuple, que le temps soit revenu où il aura le droit de lui donner des ordres. Quand il sera Roy, on verra.

Que voulez-vous ? Son cas n'est pas rare. Dans toutes les maisons d'aliénés il se trouve comme cela des pensionnaires qui « prétendent » être les rois de la Lune, d'où les méchants les ont chassés.

Ils passent leur vie à rédiger d'éloquentes proclamations où ils promettent à leurs sujets mille félicités pour le jour de leur restauration.

Seulement, on n'a pas encore vu les habitants de la Lune les rappeler au trône.

Maintenant, peut-on faire remarquer cette étrangeté que le *Gaulois* ait eu à publier, lui aussi, en même temps que le *Soleil*, la dite proclamation. Le *Gaulois* dont le directeur fut si bellement traité de « Juif immonde » par celui qui se fait aujourd'hui son protégé en même temps que son collaborateur.

Pour lequel des deux ce fait est-il le moins honorable ? Pour celui qui a consenti à insérer ou pour celui qui a fait demander l'insertion ?

Que le duc d'Orléans sollicite l'appui d'un personnage qu'il sait être « immonde » voilà qui le recommande chaudement à notre estime.

En outre, faut-il rappeler que M. Meyer a été l'instigateur et a recommandé personnellement, dans ce même *Gaulois*, la triple alliance méline-cléricale-nationaliste dont le mot d'ordre est de ne pas mettre

directement en cause aux prochaines élections la forme du gouvernement ?

Cela ne revient-il pas à dire qu'on va reléguer à l'arrière-boutique, comme nuisibles à l'achalandage, le duc d'Orléans et ses espérances.

Il faut croire qu'il n'a pas su se résigner au rôle qu'on veut lui faire jouer dans son parti même, où on le cache honteusement comme on cache au fond du panier le fruit taré sous les fruits d'apparence plus saine pour que l'acheteur dupé prenne le tout ensemble.

Le prétendant tient quand même à ce qu'on sache qu'il est là. C'est maladroit, et la manœuvre était plus habile de ses amis qui pensent que le meilleur moyen de le servir est de le faire oublier.

Mais les républicains abusés ne verront-ils pas enfin qu'elle alliance on veut leur faire contracter, et pour le compte de qui la lutte acharnée contre le ministère est conduite ?

Cette manifestation leur montrera-t-elle que leurs adversaires d'hier n'ont rien oublié de leurs haines, rien abandonné de leurs espérances et qu'il ne peut y avoir d'autres dupes qu'eux-mêmes dans la coalition déshonorante où des habiles les entraînent.

Emile LAPORTE.

LES CHAMBRES

Les Chambres sont rentrées ce soir. Dans cette session qui s'ouvre, la Chambre devra discuter le budget, les lois urgentes, et les interpellations qui sont au nombre de 72.

La Chambre siègera probablement 4 jours par semaine, matin et soir, les séances du matin seront consacrées au budget et celles de l'après-midi aux autres lois ou inversement.

Enfin, une séance par semaine sera consacrée aux interpellations.

Les principales interpellations sont celles de M. Goujon sur les modifications apportées au conseil de la Légion d'honneur, de l'abbé Gayraud sur l'application de la loi du 3 juillet 1901 aux congrégations et de M. Denys Cochin sur la situation faite aux écoles congréganistes libres.

Ces 3 interpellations auront, selon toutes probabilités, la priorité.

Il n'y aura plus lieu de remplacer, à partir du 30 novembre prochain, les députés dont les sièges, à dater de ce jour, pourraient devenir vacants pour une cause quelconque.

La loi du 30 novembre 1875 prévoit, en effet, qu'il ne doit pas y avoir d'élections partielles dans les six mois qui précèdent l'expiration d'une législature.

La Chambre actuelle prenant fin le 31 mai 1902, ce délai de six mois court donc du 1^{er} décembre 1901 au 31 mai 1902.

Présentement, il n'y a plus qu'un siège vacant à la Chambre, celui de M. Arnoux, député de la Charente, décédé, dont le remplacement doit avoir lieu le 27 octobre.

Ce sera la dernière élection partielle, à moins de vacance de siège survenant d'ici à fin novembre.

C'est la faute du Gouvernement !

Le budget est en déficit d'une cinquantaine de millions ; c'est la faute au Gouvernement ! La rente a baissé — par le fait seul des spéculateurs, puisque le rentier n'a jamais été

privé de sa rente que nous sachions ! — C'est la faute au Gouvernement !

L'Industrie et le Commerce ne vont pas, les ouvriers nous menacent d'une grève générale ; c'est la faute au Gouvernement !

Le vin ne se vend pas, le blé est bon marché et la viande chère, c'est la faute au Ministère !

Voilà la plate-forme électorale des réactionnaires.

Et dire que les 3/4 des Français se laissent prendre à de pareilles balivernes.

Ce que l'on dit

et ce que l'on ne dit pas

Ce que l'on dit : C'est que le déficit de 88 millions constaté depuis janvier dans le rendement total des impôts, est la « ruine » de la France ; que c'est la « banqueroute ».

Ce que l'on ne dit pas : C'est que sur ces 88 millions de moins-values, 40 millions sont imputables à la loi de 1884, sur les sucres, loi protectionniste s'il en fut et sont payés aux producteurs français, exportateurs de sucre.

Ce que l'on ne dit pas : C'est que les autres moins-values tiennent surtout à la diminution du produit de l'alcool, par suite de la réforme de la loi sur les boissons, et de l'emmagasinement de quantités énormes d'alcool avant l'exhaussement des droits.

Ce que l'on dit : C'est que la « banqueroute » nous guette, que les ressources du contribuable s'épuisent ; que les impôts ne rentrent pas.

Ce que l'on ne dit pas : C'est que si l'on examine le recouvrement des contributions directes, on s'aperçoit que sur 955,276,900 fr. de rôles émis, les huit premiers douzièmes échus représentent 636,851,300 fr. et les recouvrements ont atteint 718,375,900 fr., soit une différence, en plus aux recouvrements, de 81,524,600 fr. Pour les huit premiers mois de 1900, les recouvrements n'avaient atteint que 698 millions 932,400 fr. Il y a donc, pour 1901, une différence en plus de 19,443,500 fr.

Ce que l'on dit : C'est que les frais de poursuites pour le recouvrement des impôts directs augmentent ; c'est que les contribuables fuient le percepteur.

Ce que l'on ne dit pas : C'est que les frais de poursuites sur les recouvrements se chiffrent par 846,900 fr. en 1901 contre 828,100 fr. pendant la même période de 1900, différence absolument insignifiante, ce qui montre que, étant donnés les retards apportés dans la distribution des rôles, que les frais sont sensiblement les mêmes, et que les contribuables, bien loin de fuir le percepteur, payent leurs contributions par anticipation.

INFORMATIONS

Le certificat de bonne conduite et le livret militaire

Le général André, ministre de la guerre, vient d'adresser la circulaire suivante aux autorités militaires :

En vertu du décret du 26 juin 1901, portant modification aux décrets du 20 octobre 1892 sur le service intérieur des corps de troupes, il ne doit plus être fait mention, sur

le livret individuel, de la délivrance ou du refus du certificat de bonne conduite. D'autre part, aux termes de la circulaire du 26 juin 1901, les hommes des compagnies de discipline qui ont été réintégrés dans un régiment recevront, à leur libération, un nouveau livret ne faisant pas mention de leur passage aux compagnies de discipline.

Le ministre a décidé que ces dispositions bienveillantes auraient un effet rétroactif. En conséquence, les hommes libérés du service actif et possesseurs d'un livret individuel sur lequel figure la mention « refusé » en regard du certificat de bonne conduite, et les hommes ayant appartenu aux compagnies de discipline et réintégrés dans un régiment avant leur libération du service actif pourront déposer leurs livrets individuels à la brigade de gendarmerie dont ils relèvent.

Ces livrets seront transmis, au fur et à mesure de leur dépôt, au commandant du bureau de recrutement du domicile. Celui-ci établira un nouveau livret s'il s'agit d'un homme ayant appartenu à une compagnie de discipline et ayant été réintégré dans un régiment avant sa libération du service actif. S'il s'agit d'un homme auquel le certificat de bonne conduite aura été refusé, il remplacera la feuille du livret numérotée 5 et 6, soit par une autre feuille du même modèle, en ayant soin de passer un trait sur la case réservée au certificat de bonne conduite, soit par une feuille analogue au nouveau modèle qui sera adopté par la mise en vigueur du décret du 26 juin 1901. Le commandant du bureau de recrutement fera parvenir ensuite aux titulaires les livrets individuels les concernant par l'intermédiaire de la gendarmerie.

Le conflit franco-turc

La situation

Le directeur de la Banque ottomane a en hier une audience du sultan. La situation n'a pas changé en ce qui concerne l'affaire Lorando ; l'ambassade de France en est toujours à attendre une réponse.

La raison de ce retard git, sans doute, dans le fait que le gouvernement n'a pas encore trouvé le moyen de s'exécuter financièrement à bref délai, sans laisser en souffrance des choses urgentes. Il cherche à ors, pour gagner du temps, des échappatoires, comme la vérification des acomptes payés aux créanciers ; peut-être aussi spéculé-t-il sur les interpellations qui ne manqueront pas de se produire à la rentrée des Chambres.

En réalité, de toutes les affaires qui ont provoqué l'incident encore pendant, aucune n'est effectivement réglée. La Société des quais, qui s'applaudissait d'abord de la solution intervenue, n'est pas contente aujourd'hui, le gouvernement ne lui délivrant plus de titres de propriété des terrains auxquels elle a droit sous prétexte qu'il s'est réservé une année pour revenir à la question du rachat.

Le créancier Tubini n'est pas satisfait du mode de paiement de la somme reconue. Enfin, la Société des phares, que concerne l'affaire d'Adu-Bazar, n'a pas davantage lieu de se louer du gouvernement, qui profite d'une clause de la concession pour renvoyer à une époque indéterminée le règlement de l'indemnité consentie.

Le « Santos-Dumont »

M. Santos-Dumont a fait samedi l'expérience qui lui était imposée pour gagner le prix Deutsch, de 100,000 fr.

Parti à 2 heures 42, M. Santos-Dumont a doublé la Tour Eiffel et est rentré au parc aérostatique, 2 heures 30 minutes 40 secondes après.

L'épreuve comportait que l'arrivée devait avoir lieu 30 minutes après le départ. Statutairement, M. Santos-Dumont n'a pas gagné le prix Deutsch. Le hardi aéronaute a déclaré qu'il ne concourrait plus pour le prix Deutsch.

CHRONIQUE LOCALE

Instruction publique

Mlle Lalaune, admissible à l'agrégation des lettres, maîtresse chargée de cours de lettres au collège de jeunes filles, à Morlaix, en congé, est nommée à titre de suppléante, professeur de lettres au collège de jeunes filles, à Cahors, en remplacement de Mlle Camus, nommée directrice de cet établissement.

M. Larraye, maître primaire au collège de Figeac, et Mlle Larraye directrice de l'école communale de filles, sont nommés à Sarlat (Dordogne).

CAHORS

Conseil de l'ordre des Avocats

Le conseil de l'ordre des avocats a formé son bureau de la manière suivante pour l'année 1902.

Bâtonnier, M. Lagarrigue ; membres, MM. Bourdin, Martin, Marqués, Bousquet ; secrétaire, M. Martin

Accident

Hier dans la journée, le nommé Paul, âgé de 16 ans, garçon au café de la Promenade, faisait une promenade à bicyclette, sur les quais, à une allure assez vive, lorsque le guidon de la machine, mal vissé, se tourna complètement.

Le jeune bicycliste fut projeté sur le trottoir et se fit dans sa chute de nombreuses contusions à la tête.

Conduit à la pharmacie Frézals, il reçut les soins que nécessitait son état assez grave.

Séance de billard

Demain, mercredi soir, au grand café Tivoli, séance de billard donnée par les professeurs Vival et Soubrier.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 19 au 22 octobre 1901

Publication de mariage

Buzenac François, employé à la Préfecture du Lot, et Feyt Irma-Jeanne-Berthe, institutrice.

Marqués Marie-Augustin-Adolphe, s. p. et Bresson Jeanne-Louise-Julie, s. p.

Décès

Barrat Jean, 2 ans, rue St-Georges. La Coste de Fontenilles, Claire-Pauline-Marie, épouse de Adrien-Arthur de Valon, 47 ans, boulevard Gambetta, 16.

Arrondissement de Cahors

ALBAS. — Election du maire. — Dimanche a eu lieu à Albas, l'élection du maire en remplacement de M. Pagès-du-Port, démissionnaire. M. Mourguès, adjoint au maire a été élu. Il n'y a eu aucune manifestation.

DURAVEL. — Marché aux vins. — Le 2 novembre prochain aura lieu à Duravel le marché aux vins qui s'y tient chaque année. Grâce à la qualité et la quantité des vins récoltés dans la région, on peut s'attendre à voir à Duravel une grande affluence d'acheteurs.

MONTCUQ. — Foire du 18 septembre. — Notre foire, favorisée par un temps relativement beau, a été assez belle, au-si a-t-on traité beaucoup d'affaires.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Disparition. — Vendredi dernier, dans la matinée, une jeune fille, âgée de seize ans, originaire de Donzenac (Corrèze), domestique à Figeac, partit du domicile de ses maîtres pour conduire leur fils en classe, et n'a pas reparu depuis. Malgré toutes les recherches faites depuis qu'on s'est aperçu de sa disparition, on n'a aucune nouvelle de cette jeune fille.

— **Contrebandier pincé.** — Lagendarmrie vient de mettre en état d'arrestation, le nommé Louis Darnis, âgé de trente-quatre ans, maçon et domicilié à Donat commune de Saint-Médard-de-Presque, pour colportage d'allumettes de contrebande. Il a été écroué à la maison d'arrêt. Procès-verbal a été dressé contre lui.

— **Instruction primaire.** — M. Larraye maître primaire au collège de Figeac et M^{me} Larraye, directrice de l'école des filles, sont nommés à Sarlat (Dordogne).

Assistance judiciaire. — Le bureau de l'assistance judiciaire pour l'année 1901-1902, est ainsi composé : Président M. Loubet, avoué ; membres, MM. Pérès, avocat ; Caussanel, receveur de l'enregistrement.

Chambre des avoués. — Composition de la chambre des avoués pour l'année 1901-1902 : Président, M. Fontanges ; rapporteur, M. Loubet ; syndic, M. Bodin ; secrétaire, M. Bousquet-Pontié.

Arrondissement de Gourdon

UNE MANIFESTATION RÉPUBLICAINE A VAYRAC

Fête éminemment démocratique, que celle de dimanche, à Vayrac où s'étaient donnés rendez-vous tous les républicains militants de l'arrondissement de Gourdon, et une foule nombreuse de citoyens de ce beau canton de Vayrac, qui depuis 30 ans arbore si fièrement le drapeau républicain.

Vayrac, en effet, est, de tous les cantons, celui qui le premier s'est affranchi du joug réactionnaire, et avec M. de Verninac s'est placé au premier rang de la démocratie quercinoise, par son dévouement absolu aux idées de progrès, par sa représentation fermement radicale.

Comme l'a dit M. Granouillac, le vaillant et si sympathique maire, conseiller d'arrondissement de Vayrac, le spectre rouge que les partis rétrogrades agitent devant le peuple n'effarouche pas la population Vayracoise ; elle aime, elle veut, elle défendra toujours la République ; dans les élections, elle le prouve suffisamment.

C'est Cocula, qu'elle envoie au Sénat, c'est Malvy qu'elle élit conseiller général, c'est Granouillac, qu'elle nomme conseiller d'arrondissement, après s'être donnée une municipalité radicale-socialiste dont l'excellente administration est si appréciée de tous ceux qui ont pu admirer la coquette ville de Vayrac.

C'est pour fêter ces dernières élections sénatoriales et cantonales, pour manifester leurs sentiments démocratiques que, dimanche, les Vayracois avaient organisé un grand banquet.

Le matin, de tous les points de l'arrondissement arrivent des délégués de comités radicaux, de nombreux militants, qui viennent après la bataille où tous ont fait leur devoir, se réjouir des victoires passées et préparer des triomphes prochains.

LE BANQUET

A midi, les convives pénétrèrent dans la mairie où doit avoir lieu le banquet ; dans l'immense salle coquettement décorée de drapeaux, se dressent quatre immenses tables au milieu desquelles sont placés des bouquets de fleurs rouges ; autour des tables, 380 convives s'assient, cependant qu'à la table d'honneur, prennent place MM. Cocula, Pauliac, sénateurs, Malvy, conseiller général, Granouillac, conseiller d'arrondissement, Boyer, conseiller général de Bretenoux, Iscard, de Payrac, Pons, de Gourdon, Bergougnot, conseiller d'arrondissement de Gramat, Mirret, maire de Floirac, Fontanilles, maire de St Projet, Despages, secrétaire du cercle radical de Gourdon, Loubet, avoué à Figeac, etc., etc.

Au repas succulent, préparé par les hôtels Cipièrre et Delmon, les convives font honneur, ainsi qu'à l'excellent vin nouveau du pays ; la gaieté, la plus franche camaraderie régnent durant tout ce repas, pour lequel MM. Cipièrre et Delmon méritent de grands éloges.

Le café est servi, les conversations deviennent plus bruyantes ; mais on réclame bientôt le silence : M. Granouillac, le maire si estimé de Vayrac, se lève, et d'une voix ferme et puissante prononce le remarquable discours que nous sommes heureux de donner in-extenso.

Discours de M. Granouillac

Citoyens,

En organisant cette réunion fraternelle, votre municipalité a pensé qu'il appartenait au canton de Vayrac qui en plein empire osa arborer le drapeau des revendications populaires en envoyant siéger au Conseil général du Lot notre très regretté de Verninac, de prendre l'initiative de cette réunion à laquelle se sont rendus de très nombreux chefs du parti républicain que je remercie très vivement et auxquels j'adresse un salut fraternel.

Lorsque la perte douloureuse et irréparable que nous connaissons tous se produisit, les ennemis du peuple crurent naïvement que le parti républicain du Lot semblable à un bateau sans gouvernail devait aller à la dérive et finalement sombrer. Mais il n'en a pas été ainsi, l'audace de nos ennemis ne nous a pas émus ; au contraire, nous souvenant des enseignements de notre regretté chef nous avons fait taire nos dissensions et guidés par les immortels principes de la Révolution la victoire encore plus belle que jamais a couronné nos efforts.

L'œuvre de de Verninac fondée par plus de 30 ans d'un constant labeur, de luttes incessantes et de sacrifices sans nombre ne doit pas périr. Les citoyens qu'il a formés à son école, les hommes qui jusqu'à sa mort luttèrent à ses côtés et qui ont profité de ses enseignements et de ses exemples ont juré de ne pas laisser entamer le précieux héritage qu'il nous a légué.

Aussi lorsque la vaillante démocratie quercinoise eut accompagné à sa dernière demeure son illustre chef, tous les regards se portèrent sur l'intégré républicain Cocula, vers celui qui toujours avait combattu à ses côtés, qui avait été son disciple, son confident, qui avait partagé ses succès et ses revers, qui avait vécu de sa vie et qui mieux que personne peut continuer son œuvre.

La lutte a été vive, la réaction impuissante mais écumant de rage a fait des efforts surhumains pour empêcher le succès de notre ami, elle l'a abreuvé d'outrages, elle a cherché à jeter la division dans le parti radical, toutes les manœuvres jésuitiques ont été employées ; mais peine perdue ; le bon sens populaire a prévalu et le succès a dépassé toutes nos espérances.

Nous devons ici remercier les républicains qui au dernier moment ont su faire taire leurs prétentions ou leurs espérances et qui en s'effaçant ont réduit à néant les calculs de nos adversaires, et ont contribué au triomphe du candidat de la démocratie rurale.

A vous Monsieur Cocula, de vous montrer à la hauteur de la tâche que vous avez entreprise ; le peuple compte sur votre énergie et sur votre bonne volonté pour contribuer au vote des réformes tant désirées et depuis si longtemps promises à la démocratie.

Vous serez secondé j'en suis sûr par notre jeune conseiller général M. Malvy qui mettra au service de la démocratie toute l'ardeur de sa jeunesse et tout son talent. A vous deux vous perpétuerez dans ce beau canton qu'il aimait tant et qui avait été son berceau politique le souvenir ineffaçable de celui dont M. Malvy va devenir le fils.

Nous aurions bien voulu pouvoir fêter aujourd'hui le succès de notre ami M. Mirret qui malgré la disparition de M. de Verninac a donné le coup mortel au député renégat de Martel. Mais il est des défaites glorieuses qui sont préférables à certaines victoires. Celle de M. Mirret est de celles là.

Espérons, Citoyens, que le vaincu d'hier sera le vainqueur de demain, que l'union de tous les républicains se resserrera encore davantage et que nous nous grouperons tous autour du drapeau de la République d'avant-garde afin que nous puissions travailler ensemble et sans relâche à l'émancipation des classes laborieuses.

Que les représentants que nous choisirons soient résolus à marcher toujours en avant. Que le spectre rouge que les partis rétrogrades agitent devant le peuple ne les effarouche pas et l'heure sonnera bientôt ou avec la vraie République s'ouvrira une ère de paix et de prospérité.

Au nom du canton de Vayrac je lève mon verre et je bois à MM. Cocula, Malvy, Mirret et à tous les démocrates du Lot présents ainsi qu'à ceux qui sont de cœur avec nous. Vive la République démocratique et sociale.

Une chaleureuse ovation est faite à l'orateur ; de partout s'élèvent, nourris, formidables, les cris de vive la République. Pendant plusieurs minutes, retentissent les acclamations de tous les citoyens qui manifestent avec tant d'enthousiasme leur sympathie au sincère républicain Granouillac.

M. le docteur Fontanilles prend ensuite la parole ; en ce moment, des citoyens situés au fond de l'immense salle demandent que les orateurs se placent au milieu de la pièce pour se faire entendre de tous. M. Fontanilles donne satisfaction à ces justes réclamations, et va se placer sur une table, tribune improvisée, sur laquelle monteront les uns après les autres tous les orateurs qui se succéderont.

Nous n'avons pas à apprécier longuement le très remarquable discours de M. le docteur Fontanilles, ce serait superflu, il suffira à nos lecteurs de le lire, pour en apprécier la haute valeur.

Discours de M. Fontanilles

Messieurs,

Au nom du Cercle républicain démocratique de Gourdon, voulez-vous permettre à un républicain, inconnu pour la plupart d'entre vous, mais qui n'en a pas moins au cœur un ardent amour de la démocratie, d'apporter son faible contingent de félicitations et de louanges aux deux élus que vous fêtez si dignement aujourd'hui.

Pour moi, Monsieur le Sénateur, vous personnifiez le passé, le passé en tant qu'efforts, en tant que sacrifices, en tant que désintéressement pour la lutte des idées démocratiques. Votre nom seul, résume l'effort républicain des trente dernières années. Pour tous ceux qui, comme moi, vous ont vu à l'œuvre, qui ont été, en quelque sorte, les disciples du regretté M. de Verninac, en même temps que les vôtres, vous personnifiez la catégorie de ces républicains intègres, qui ont tout consacré, leur intelligence, leur activité, j'oserai même dire leur fortune, au service d'une idée, au service de l'idée radicale.

Jamais, à aucun moment, malgré les sollicitations pressantes, malgré les intérêts en jeu, vous n'avez consenti à abdiquer, même passagèrement ; jamais vous n'avez permis qu'on portât atteinte au programme dont vous vous étiez déclaré l'acharné défenseur. Ce programme, vous le connaissez tous, Messieurs, c'est le large programme des revendications sociales, le programme radical avec toutes les réformes qu'il comporte. — Sans doute ce programme est encore loin d'être réalisé ; nous n'en sommes encore qu'aux prémisses, je le reconnais ; mais ce n'en sera pas moins l'honneur de la génération des républicains à laquelle vous appartenez, de l'avoir mis au point, de l'avoir rendu réalisable.

Et Dieu sait au prix de combien d'efforts, de combien de sacrifices !

Ceux qui sont venus tard à l'idée républicaine, ceux qui encore trop jeunes n'ont pu assister aux difficultés nombreuses que vous avez été obligés de vaincre, qui n'ont pu voir les embûches qu'on vous tendait afin de porter atteinte à votre liberté d'action, ne peuvent que difficilement se rendre compte du chemin parcouru, ne peuvent comprendre quelle abnégation, quel effort soutenu il a fallu pour obtenir le résultat acquis.

Aussi en vous élevant à la haute dignité de sénateur, le parti républicain n'a fait que payer une dette de reconnaissance ; si tant est que cette haute dignité puisse compenser toutes les amertumes dont on n'a cessé de vous abreuver durant toute votre carrière politique ; il a voulu également, ce parti républicain, manifester la confiance indébranlable qu'il avait dans vos ardentes convictions républicaines ; il a voulu manifester qu'il était toujours avec ceux dont le désintéressement, dont l'intégrité étaient à l'abri de tout soupçon. En cela, il n'a fait que montrer l'esprit d'initiative, la clairvoyance, que nous lui reconnaissons tous mais que nos ennemis lui dénie.

Sénateur, vous resterez ce que vous étiez simple citoyen, le serviteur dévoué de la démocratie, le défenseur de ces humbles que, comme moi, vous avez appris à connaître et qui fondent sur vous un espoir qui ne sera pas démenti.

Quant à vous, Monsieur Malvy, je n'ai pas à faire votre éloge dans un milieu qui a déjà su vous apprécier.

Votre urbanité, l'aménité de votre caractère, la haute intelligence dont vous avez fait preuve, vous ont déjà acquis toutes les sympathies.

Mais je vois encore en vous quelque chose de mieux, car pour moi vous appartenez à la génération qui représente l'avenir. A vous les jeunes, les aspirations généreuses, les vastes pensées. Votre génération devra continuer et parachever si possible, l'œuvre ébauchée par vos aînés. Le chemin à parcourir est encore bien long ; les montées en seront rudes et nombreuses ; un souffle puissant sera nécessaire pour atteindre le sommet. Vous me paraissez trempé pour vaincre ces difficultés.

Et si vous voulez bien me le permettre, je tiendrais à indiquer sommairement, et surtout sans avoir l'air d'exposer un discours-programme, en quoi consistent ces difficultés.

Messieurs, il faut bien le reconnaître, puisque nous sommes ici entre amis et coreligionnaires politiques, la République n'a pas répondu aux espérances, un peu prématurées j'en conviens, que beaucoup fondaient sur elle.

Si le Suffrage universel, si le peuple dont il est la voix, ne sont pas allés résolument à elle dès sa proclamation, c'est qu'elle est restée trop longtemps aux mains de nos pires ennemis qui se sont attachés à ne pas en retirer les avantages que ce peuple en attendait.

La République a bien comme bilan à son actif, deux grandes réformes, deux réformes fondamentales ; mais pour une période de trente ans, beaucoup de républicains trouvent que c'est peu. Ces deux réformes il me suffira de les indiquer : Le service obligatoire, la gratuité et la laïcité de l'école.

Sans doute le service obligatoire a commencé la fusion des classes ; mais cette fusion ne sera complète que lorsque ce service sera obligatoire pour tous au même titre et sans aucune dispense. — Alors le fils de l'aristocrate et du bourgeois en conduisant le fils du paysan, en partageant ses fatigues et ses dangers, apprendra à le connaître, à l'estimer. Car, Messieurs, vous le savez aussi bien que moi, l'armée, que nous aimons tous d'un égal amour, est, quoi qu'on en ait dit, une école de fraternité et de dévouement.

La gratuité et la laïcité de l'école en ouvrant

les jeunes intelligences à la vérité, ont fait tomber bien des erreurs, dissipé bien des préjugés. Nous commençons à peine, Messieurs, à recueillir les fruits de ces deux réformes capitales. Un avenir, qui pour moi n'est pas lointain, nous donnera au point de vue social, les résultats qu'on peut et qu'on doit en attendre.

Donner à toutes les intelligences le moyen de se développer, de mettre en action tous les dons naturels qu'un chacun de nous apporte en naissant; obliger ceux qui ont l'âge d'homme à payer, à leur mère commune, la Patrie, ce qu'elle est en droit d'exiger de tous ses enfants, c'est certainement bien, mais ce n'est pas assez.

Il y a encore une série de réformes connexes que je voudrais pouvoir développer avec toute l'ampleur qu'elles méritent, mais que je ne puis que signaler, qu'effleurer, crainte de lasser votre bienveillante attention.

Et en première ligne il y a cette réforme de l'impôt, que votre jeune et distingué conseiller général vous a présentée sous toutes ses faces avec l'indiscutable autorité de sa parole.

A cette réforme capitale puisque l'argent est le nerf de toute guerre, me paraissent se rattacher la question des retraites ouvrières, des retraites pour les victimes du travail et pour les vieillards; à elle aussi se rattachent la question d'assistance médicale et l'hospitalisation des ouvriers infirmes sans famille.

N'est-il pas déshonorant pour une démocratie, que l'ouvrier de l'usine ou des champs, qui par suite de trop lourdes charges de famille, ou par suite de maladie n'a pu économiser le pain de ses vieux jours, soit complètement abandonné par la collectivité à laquelle il appartient?

Messieurs, si les grands idéologues du siècle dernier, si ces précurseurs de la Révolution qui s'appelaient Rousseau, d'Alambert, Diderot, voyaient cet état de choses, eux qui préchaient déjà, avec leurs vœux géniaux, la mutualité et la solidarité, ils se croiraient presque reportés au moyen-âge. Car, messieurs, sachez-le bien, si la crainte constitue une force pour un gouvernement, l'amour en est l'indestructible fondement. — Attachons-nous donc à faire aimer la République, non seulement par notre propagande, par nos actes, mais encore et surtout par des réformes sociales.

Du reste, Messieurs, Proudhon l'a dit avant moi: la République sera humanitaire ou elle ne vivra pas.

Indiquer les réformes c'est quelque chose, mais donner le moyen de les faire aboutir serait encore mieux. Ce moyen, messieurs, me paraît simple: C'est d'envoyer au Parlement, aux assemblées départementales et communales des représentants imbus de ces idées et résolus à les faire aboutir. Et en jetant un coup d'œil rétrospectif sur les dernières élections sénatoriales, sur les dernières élections cantonales, je constate avec plaisir que le parti radical, dont j'ai à peine esquissé une des parties du programme, a le droit d'être fier des résultats obtenus. Mais en présence d'adversaires qui ne désarment jamais, le parti avancé, satisfait de ses récents succès, doit-il rester inactif? Son rôle n'est-il pas de préparer l'avenir? Les élections de 1902 sont proches et nul d'entre nous ne sait ce qu'elles nous réserveront. L'assaut de tous les partis déçus coalisés sera certainement formidable.

J'ai le ferme espoir qu'il sera impuissant, mais cela à une condition: c'est que le parti radical ira au combat bien discipliné et guidé par une main sûre. (Salves d'applaudissements).

Et en ce qui concerne notre arrondissement, ne croyez-vous pas qu'il serait utile, indispensable de s'organiser en vue de cette lutte prochaine? Cette organisation, tous les radicaux la réclament, tous la souhaitent, tous la déclarent indispensable et cependant elle n'est encore qu'à l'état de projet. Doit-on, en présence du danger qui nous menace, laisser les bonnes volontés éparées, au risque de les voir s'éteindre? Ou bien le devoir républicain n'est-il pas de les réunir en un seul faisceau, pour leur faire produire leur maximum d'effet?

Messieurs, le temps presse, sachons nous unir.

Le moment n'est certainement pas propice pour sérier les efforts; un élan commun me paraît seul devoir être irrésistible. Que les mandataires républicains de tous les cantons de l'arrondissement, ayant à leur tête M. Cocula, sénateur, prennent donc sans retard l'initiative d'une vaste fédération républicaine dont les assises se tiendront au chef-lieu d'arrondissement. Leur appel sera entendu et suivi. Que dans ces assises une voix autorisée se fasse entendre pour indiquer le mode le plus rapide et le plus propice pour arriver à un résultat immédiat et pratique.

Pourquoi même, après avoir jeté les bases de cette vaste organisation, après en avoir discuté les principaux articles statutaires, n'adopterait-on pas qu'à l'avenir, dans toute élection, soit au Parlement, soit à l'Assemblée départementale, soit même à l'Assemblée communale, une partie, sinon la totalité des frais d'élection, seraient supportés par le Comité central ou les Comités cantonaux? Ne permettriez-vous pas, en agissant ainsi, à certaines intelligences de se manifester, à certains dévouements de se produire? Vous resteriez tout au moins dans la vraie doctrine républicaine.

Je voudrais plus: Le rôle de ces assemblées démocratiques consisterait encore à désigner les candidats à toutes les élections qui devraient se produire. Car pour moi, Messieurs, et en cela je crois être d'accord avec les bons sens, ce n'est pas au candidat à s'imposer aux électeurs, c'est aux mandants à faire choix

de leur mandataire. Voilà la vraie discipline.

Et de ce qu'elle n'a pas été toujours suivie, il ne s'en suit pas qu'on ne doive pas modifier un système qui pêche par la base.

En agissant ainsi, vos représentants dans toutes les assemblées seraient, — et cela sans annihiler leur initiative personnelle, — les réels défenseurs de vos revendications.

Ajoutez, Messieurs, que par mesure de prudence, toutes les demandes, toutes les sollicitations devraient, avant de recevoir un commencement d'exécution, passer au creuset du Comité cantonal et du Comité central.

Eh bien! Messieurs, si vous édifiez l'organisation républicaine sur ces bases, croyez bien que l'avenir vous appartiendra et que l'ère de la justice et de la bonté sociale apparaîtra.

Messieurs, j'ai fini; il ne me reste plus qu'à remercier les organisateurs de ce banquet d'avoir bien voulu me convier à cette belle fête républicaine. Cette attention gracieuse, je la dois en grande partie à mon excellent ami, M. Granouillac, maire de Vayrac, dont la sincérité et l'intégrité républicaines me paraissent au-dessus de tout éloge. Il personnifie bien à mes yeux le citoyen probe de l'ancienne Rome, partageant ses efforts entre sa charrie et la bonne gestion des affaires publiques.

Je vous convie donc, Messieurs, à lever vos verres en l'honneur de M. Cocula, sénateur, en l'honneur de M. Malvy, conseiller général, de M. Granouillac, conseiller d'arrondissement, qui représentent à nos yeux cette République radicale à la réalisation de laquelle tous nos efforts doivent tendre.

Ce discours de tous points remarquables a été haché par les applaudissements enthousiastes des démocrates présents qui ont fait au sympathique Docteur une véritable ovation.

En nous associant aux belles paroles qu'il a prononcées, nous sommes heureux de dire que seul le *Journal du Lot* a réclamé depuis plus de trois ans, cette fédération des forces républicaines et que depuis un an notamment, seul il a mené une active campagne en faveur de cette union qui, comme nous l'avons toujours dit, est nécessaire.

Discours de M. Malvy

M. Malvy prend ensuite la parole.

Dès que le jeune conseiller général apparaît, une triple salve d'applaudissements retentit; pendant quelques instants, il ne peut se faire entendre, l'enthousiasme est considérable.

Citoyens, s'écrie le jeune et brillant orateur, merci à tous les organisateurs de cette magnifique fête démocratique; merci à tous les républicains de l'arrondissement qui sont venus à cette réunion.

Car ces réunions sont utiles et nécessaires, non seulement pour fêter les victoires passées, mais aussi pour préparer les victoires futures (vifs applaudissements).

Vous savez quels sont mes sentiments, mes déclarations ont toujours été nettes, je veux une République qui s'inspire de l'esprit républicain, c'est-à-dire de la Révolution.

Car aujourd'hui, la République est un fait acquis, mais si beaucoup y ont adhéré, la plupart, ne vous y trompez pas, l'ont acceptée comme un mal nécessaire.

La réaction est toujours puissante, aussi pour lutter contre elle, l'union est nécessaire et la République ne vivra qu'autant que tous les concours seront sincères et résolus.

Mais la République n'a pas achevé son œuvre: issue de la Révolution, elle s'est substituée à un amas d'iniquités sociales dont quelques-unes encore subsistent; dissipons-les, luttons contre ceux qui les maintiennent, et luttons avec des principes communs, un esprit commun, l'esprit laïque et démocratique, qui seul est le vrai.

Luttons contre l'esprit clérical qui menace nos théories, ne retournons pas aux ténébres, affranchissons les jeunes cerveaux et ne permettons jamais aux préceptes mystiques de se substituer aux préceptes républicains.

Puis M. Malvy parle des réformes à faire: il faut donner au travailleur plus de bien-être et de repos, c'est le devoir de la nouvelle génération, ce sera son œuvre.

Et après un éloge ému du regretté de Verninac, l'éloquent orateur déclare que toujours il s'inspirera de celui dont tout le monde regrette la disparition si brusque. Comme de Verninac il luttera toujours contre la réaction: Et au milieu des applaudissements de tous, il termine: Citoyens, quand il sera temps vous m'aidez à faire triompher le drapeau de la République de progrès et de réformes sur lequel est inscrit cette devise: la République sera laïque et démocratique ou ne sera pas.

Une enthousiaste ovation est faite au conseiller général de Vayrac qui reçoit d'unanimes félicitations, pour les belles paroles qu'il a fait entendre.

Discours de M. Miret

M. Miret succède à M. Malvy à la tribune: de vifs applaudissements et de nombreux cris de « abas Lachèze » saluent l'adversaire du conseiller général de Martel.

Citoyens, s'écrie M. Miret, au nom des républicains de Martel, car il y en a, je suis heureux de célébrer avec vous l'élection au Sénat du vaillant lutteur Cocula, et celle de Louis Malvy, jeune encore, mais en qui nous plaçons l'espoir des luttes futures.

Je n'ai pas l'intention de faire un long discours, mais vous me pardonnerez si je rappelle les impressions reconfortantes répandues dans le pays par les élections dernières.

La mort si brusque de l'éminent sénateur de Verninac avait jeté notre parti dans le désarroi: l'élection sénatoriale qui devait pourvoir à son remplacement, était précédée de tiraillements dangereux; les cléricaux jubilaient; déjà ils escomptaient à leur profit nos discordes: mais les illusions de nos adversaires furent vite dissipées.

Les électeurs sénatoriaux ont affirmé, ramené notre confiance dans l'avenir que les cléricaux cherchaient à ébranler.

On l'a vu aux élections cantonales: plusieurs sièges furent gagnés et si quelques uns ne purent être acquis, soyez certains, qu'ils le seront, même à Martel (cris de bas Lachèze).

L'effort nécessaire, nous le ferons. Citoyens, à l'heure des élections législatives nous n'avons qu'à nous discipliner, et nous sommes sûrs de triompher.

Ce triomphe sera un gage de tranquillité pour l'avenir: ce sera la plus grande satisfaction des démocrates et particulièrement celle des deux républicains Cocula et Malvy dont nous fêtons le succès aujourd'hui.

Ayons confiance dans l'avenir, vive la République.

D'unanimes applaudissements saluent les éloquents paroles du sympathique maire de Floirac.

Puis M. Gay, au nom du comité radical socialiste de Vayrac, M. Pouzalgues, au nom des républicains de Puybrun, M. Gouygou, au nom du comité radical socialiste des Quatre-Routes, apportent aux élus Cocula et Malvy et Granouillac l'hommage de leur dévouement.

Enfin avant que M. Cocula ne prenne la parole, un toast est porté à la presse républicaine, et la salle entière acclame le *Journal du Lot*, représenté à cette belle fête par son rédacteur.

La parole est ensuite donnée à M. Cocula: quand le vaillant démocrate apparaît à la tribune, il est accueilli par une ovation indescriptible: tous les convives sont debout, applaudissant et criant vive Cocula, vive la République!

Durant plusieurs minutes l'enthousiasme est à son comble.

Enfin, le sympathique sénateur peut se faire entendre:

Discours de M. Cocula

Citoyens,

Je remercie du fond du cœur les organisateurs de cette manifestation qui cimentera davantage l'affection qui m'unit avec les républicains.

Je les remercie de l'honneur qu'ils m'ont fait en m'appelant ici à la veille de la rentrée du Parlement, au moment d'entreprendre plus efficacement l'œuvre démocratique commencée depuis 30 ans. (Bravos prolongés).

Mais au milieu des éloges qui me sont adressés, au milieu de l'accueil si chaleureux que vous me faites, je ne puis oublier celui qui fut si longtemps notre chef, dont je salue la si noble et si pure mémoire.

Car il fut celui qui nous a conduit à la lutte et à la victoire, pour moi en ce qui me concerne, j'ai été toujours soldat de l'idée républicaine, soldat je resterai (applaudissements).

Cette fête, citoyens, a été organisée pour célébrer le succès du 7 juillet et celui des élections cantonales; mais ces félicitations qui aujourd'hui sont adressées aux élus, doivent s'adresser moins à leur personne qu'à leur sincérité républicaine.

A vous, de tout cœur merci, vous tous qui avez fait votre devoir: honneur à vous républicains qui avez été de tout temps à l'avant garde de la démocratie.

Soyons et restons unis, et souhaitons que la discipline la plus étroite soit observée par tous les cantons de l'arrondissement de Gourdon pour les grandes et prochaines luttes.

L'année 1902 sera pour nos adversaires

une année terrible, car vous comprenez le caractère que va prendre la lutte engagée au mois de mai.

Vous avez vu en 1898, la mobilisation de toutes les forces réactionnaires et cléricales: vous avez vu les manœuvres scandaleuses auxquelles elles se sont livrées: la République a triomphé malgré tout.

Mais il faut redoubler d'ardeur et l'union est indispensable: si le parti clérical a perdu beaucoup, il n'en est pas moins vrai qu'il y a autour de lui tous les débris des régimes déçus, qui forment un parti hétérogène, le nationalisme.

Jurons de les vaincre, citoyens, et de les abattre à jamais, et levons notre verre à la République laïque, démocratique et au succès de 1902.

Un tonnerre d'applaudissements accueille ces énergiques paroles de M. Cocula: des cris de vive la République, vive Cocula, éclatent de partout.

M. Bergougnoux, conseiller d'arrondissement de Gramat, salué par de vifs applaudissements, au nom des démocrates de ce canton, boit aux élus d'hier, à ceux de demain et à la démocratie rurale.

M. Pauliac prend enfin la parole: de sympathiques acclamations le saluent.

Discours de M. Pauliac

Citoyens, dit-il, ma première parole ne doit être qu'un remerciement à la municipalité qui a si bien organisé cette fête.

L'idée de cette réunion a été heureuse parce que vous avez voulu fêter deux élections excellentes: celle de M. Cocula, qui assure une voix démocratique de plus au Sénat, et celle de M. Malvy, qui fait bien augurer de l'avenir.

Cette réunion peut avoir d'autres résultats pour la lutte qui va s'engager au mois de mai prochain.

Puis, dans un excellent langage, M. Pauliac explique le programme qui devra être soutenu: programme de réformes si ardemment combattues par les nationalistes, à cette heure.

La République n'a pas encore donné tout ce qu'elle pouvait: ce sera l'œuvre de la législature prochaine de le donner: réformes de l'enseignement, réduction du service militaire et impôt sur le revenu.

Et le sympathique président du Conseil général conclut en recommandant pour la lutte prochaine l'union la plus étroite et boit au succès des élections futures.

Des applaudissements nourris éclatent et saluent les excellentes paroles de M. Pauliac. Mais la série des toasts est épuisée, la fête est terminée.

APRÈS LE BANQUET

Lentement, les convives sortent de la salle du banquet, heureux d'avoir assisté à une telle manifestation, enthousiasmés par l'éloquence des divers orateurs.

Longtemps, sur la place de la mairie, les groupes nombreux stationnent et commentent avec enthousiasme les belles paroles entendues; tout le monde est content et manifeste une confiance absolue dans l'avenir.

MM. Cocula, Malvy, Granouillac, Miret, Pauliac, Fontanilles, sont entourés et félicités pour les excellents discours qu'ils ont prononcés.

Sans doute, les Vayracois n'ont pas besoin qu'on leur trace leur devoir; ils le connaissent trop, ils l'ont toujours rempli fidèlement; mais il était bon et utile que de ce beau canton où depuis si longtemps la République est triomphante, parte l'idée de groupement, de fédération, d'union pour les luttes futures.

La manifestation de dimanche provoquera ce mouvement nécessaire pour assurer aux prochaines élections l'écrasement complet de la réaction.

L'œuvre donc de dimanche est belle, elle produira d'excellents fruits; à la municipalité de Vayrac, aux organisateurs de cette belle manifestation, toutes les félicitations des républicains; à M. Granouillac, l'âme de cette journée, tous nos éloges et tous nos remerciements pour la gracieuse invitation qu'il nous avait adressée et pour l'accueil cordial qu'il nous a fait; à M. Despagès et à l'aimable famille de M. Taleyssat nos remerciements pour l'hospitalité qu'ils nous ont offerte avec tant de cordialité.

L. B.

LE
PUITS QUI PARLE

Par JEANNE SANDOL

XVII

— Lorsque j'appris par mon frère la demande de Pierre Dérrouville; lorsque j'eus compris qu'il s'offrait en expiation, un sentiment de révolte s'éveilla en moi. N'était-ce pas assez d'être sa victime, fallait-il subir son humiliante pitié?... et je me jurai à moi-même de rester dix fois plus malheureuse encore plutôt que de rien attendre de lui. Hélas! madame, il vient un moment où la fierté s'adoucit, où ce que j'avais eu de haine se changea en un sentiment du plus tendre intérêt. Comment pouvait-il en être autrement? Vous avez su la conduite héroïque de ce vaillant soldat sur le champ de bataille. Vous connaissez les incidents terribles de ce combat auquel il assistait, où le commandant Renaud fut tué près de lui. Que vous dirai-je pour que vous me compreniez bien? Pierre Dérrouville avait disparu; il avait dû tomber entre les mains des mains des Pavillons-Noirs, n'était-ce pas dire qu'il était mort?... Eh bien! c'est ce mort glorieux que j'aimais de toute mon âme. C'était ce brave et vaillant que j'avais toujours aimé en

croquant l'avoir haï... C'en était fait, mon cœur était à lui tout entier, et lorsque, par un miracle providentiel, ce mort que l'on pleurait redevint un vivant, ce cœur qui s'était donné ne se reprit plus. Mais mon amour n'eut rien d'égoïste et, dès ce jour, mon sacrifice fut plus que jamais résolu. « Je lui rendrai sa parole et la liberté, me dis-je; être un obstacle à son bonheur me semble un crime... hélas! ce crime, si je le commettais, n'apporterait-il pas avec lui la plus terrible punition: être sa femme sans posséder son cœur et peut-être lui devenir odieuse!... C'est dans ce sentiment-là, madame, que je suis venue à Bagnères, et c'est ici que le hasard nous a réunis. Vous savez que, mis en présence l'un de l'autre, Pierre Dérrouville ne m'a pas reconnue. Etais-je, ainsi que vous me l'avez dit, très changée? Ou bien le souvenir de ma triste personne n'avait-il laissé aucune trace dans sa mémoire?

« Mon nom n'a pas été prononcé devant lui, et la vue de Juliette dont il a pu me croire la mère aurait détourné ses soupçons, s'il en avait eu.

« Etant décidée à rester inconnue à M. Dérrouville pendant la durée de mon séjour à Bagnères, j'évitais toutes les occasions qui pouvaient m'exposer à le rencontrer; mais tous mes efforts semblaient déjoués par une volonté supérieure à la mienne.

« Ainsi, aurais-je pu prévoir que l'événement si triste auquel j'assistais loin de tous les regards dans cette solitude perdue, me rapprocherait de Pierre Dérrouville d'une façon si intime?

« C'est là, madame, qu'il s'est montré à moi sous un aspect que j'ignorais. J'avais connu le séduisant officier de marine, le jeune homme dont la gaieté spirituelle charmait ceux qui l'écoutaient. A celui-là, je vous l'ai dit, j'avais à peine accordé mon attention. Mais quelle séduction nouvelle il a exercée sur moi par sa bonté touchante pour la pauvre Claudie... Ah! madame, pourquoi l'ai-je revu si différent de lui-même?

« Les horreurs de la guerre, bien plus encore que ses propres souffrances, en ont fait un autre homme.

« Pendant les quelques instants passés dans la chaumière de cette pauvre fille, nous avons partagé les mêmes sentiments, nous avons été unis dans une même pensée... Ah! j'e n'avais qu'une crainte, c'est qu'il lut sur mon front l'émotion si vive que je refoulais au-dedans de moi-même.

« Enfin, madame, tout danger est passé, tout est fini, bien fini: je ne reverrai jamais Pierre Dérrouville. Dans l'adieu qu'il m'a adressé, il a eu comme un pressentiment que nous nous voyions pour la dernière fois.

« — Je ne vous reverrai probablement jamais... m'a-t-il dit en me quittant...

« Et il est parti sans avoir rien vu, rien deviné, rien compris... Et plus tard, lorsque, fidèle à sa parole, il viendra renouveler sa demande, il n'aura pas un regret en essayant le refus qu'on lui transmettra de ma part. Il sera libre... et moi... »

Malgré tous ses efforts pour se vaincre et rester digne, Geneviève ne put achever sa

phrase qui se perdit dans un sanglot...
Quelle consolation Mme de Mirmont pouvait-elle offrir à sa jeune amie? Quels conseils salutaires pouvait-elle lui donner?... Aucun; Geneviève était dans le vrai, ses sentiments étaient ceux d'une âme fière et d'un noble cœur. Une mauvaise étoile semblait avoir présidé à sa destinée. Il ne lui restait, hélas! comme elle le sentait elle-même, que la résignation et le devoir...

XVIII

Depuis un mois, Geneviève est de retour à Paris. Elle a repris sa vie solitaire et ses habitudes studieuses. A la manière dont elle remplit de nouveau ses fonctions d'aide naturaliste de son père, on sent qu'elle a vaillamment accepté cette tâche comme faisant partie maintenant de son existence. Elle ne demande rien et n'attend plus rien de l'avenir. Son père est retombé dans son naïf égoïsme, et profitant de la bonne volonté de sa fille, il use d'elle et en abuse en l'écasant de travail. Geneviève accepte tout sans murmure: que lui importe aujourd'hui... n'est-elle pas trop heureuse d'avoir encore à se dévouer, en usant sa vie au service de son père? Elle se sent calme à présent; le trouble intérieur qu'elle avait apporté de Bagnères est apaisé.

(A suivre).

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6^e. — Sommaire du 20 Octobre 1901.

V. Nacla: Chronique. — Pierre de Lano et Emmanuel Gallus: L'homme au capuchon gris (suite). — H. de Balzac: Eugénie Grande (suite). — Camille Flammarion: Le mois scientifique François Deschamps: Au coq d'Or (suite). — Jean Bouvier: Une étrange affaire (suite). — Félicien Nacla: Dictionnaire rustique (suite).

Librairie HACHETTE et C^e, 79, boulevard St-Germain, Paris 6^e. ERNEST LAVISSE,

HISTOIRE DE FRANCE

depuis les origines jusqu'à la Révolution. Publiée avec la collaboration de

MM. Bayet, Bloch, Carré, Coville, Klingensz, Langlois, Lemonnier, Luchaire, Maréjol, Petit-Dutaillis, Pfister, Rebelliau, Sarrailh, Vidal de la Blache.

Vient de paraître le 17^e Fascicule: Tome IV, 1^{re} partie, Fascicule 1.

LES PREMIERS VALOIS
LA CUERRE DE CENT ANS

par M. A. Coville
Professeur à l'Université de Lyon.

L'Histoire de France sera publiée en 64 fascicules d'environ 96 pages chacun, à 1 fr. 50 le fascicule. Il en paraîtra deux par mois, sauf pendant les mois de vacances.

OCCUPATION CHEZ SOI

indépendante, agréable, sérieuse, facile à dames, d^{elles} et messieurs, voulant utiliser leurs loisirs. Rapport 60 à 100 fr. par mois suiv. production. Ecrire Entreprise Nouvelle Au Sacré Cœur, 113, rue Caulaincourt, Paris.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bord-aux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

Durée de validité: 30 jours Prix des Billets: 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c.

SAISON THERMALE

La Bourboule, le Mont-Dore, Royat, Nérès-les-Bains, Evaux-les-Bains

A l'occasion de la saison thermale de 1901, la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans a organisé un double service direct de jour et de nuit, qui fonctionne du 8 juin au 20 septembre inclus par Vierzon, Montluçon et Eygurande, voie la plus directe et trajet le plus rapide entre Paris et les stations thermales de La Bourboule et du Mont-Dore.

Ces trains comprennent des voitures de toutes classes et, habituellement, des wagons à lits-toilette, dans chaque sens du parcours. La durée totale du trajet, est de 10 heures environ, à l'aller et au retour.

Prix des places au départ de Paris (Trajet simple ou vice versa).

DES GARES ci-dessous ou vice-versa	PARIS-QUAI D'ORSAY			PARIS-PONT-SI-MICHEL			PARIS-AUSTERLITZ		
	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe
La Bourboule	50 85	34 30	22 35	50 60	34 15	22 25	50 40	34 »	22 20
Le Mont-Dore	51 40	34 70	22 60	51 0	34 35	22 30	50 95	34 40	22 40
Royat	55 45	38 10	24 35	55 35	38 05	24 30	55 »	37 50	24 35
Chamblet-Nérès	57 95	38 65	25 10	57 85	38 55	25 10	57 65	38 40	25 15
Evaux-les-Bains	10 10	27 05	17 65	3 85	26 90	17 55	39 65	26 75	17 45

Aux trains express partant de Paris le matin et de Chamblet-Nérès dans l'après-midi, il est affecté une voiture de 1^{re} classe pour les voyageurs de ou pour Nérès-les-Bains, qui effectuent ainsi le trajet entre Paris et la gare de Chamblet-Nérès sans transbordement en 6 heures environ.

On trouve des omnibus de correspondance à tous les trains, à la gare de Chamblet-Nérès pour Nérès, et vice versa.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Places de Luze — Compartiments-Couchettes.

La Compagnie d'Orléans se propose de mettre à la disposition des voyageurs, dans certains trains express, des places de Compartiments-Couchettes dont le prix est très sensiblement inférieur à celui des places de lits-toilette.

Le prix d'une place de Compartiments-

Couchettes est égal au prix du billet de première classe, augmenté d'un supplément de 10 francs, quel que soit le parcours à effectuer.

Le nombre de ces places étant limité, il ne pourra être satisfait aux demandes que dans la mesure des disponibilités.

Dans le but de faciliter les relations entre les régions desservies par les réseaux d'Orléans et de l'Ouest, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de l'Ouest, délivre des billets d'aller et retour comportant des réductions de prix de 20 à 25 % au départ de toute gare ou station du réseau d'Orléans, pour toute gare ou halte (grandes lignes seulement) du réseau de l'Ouest et inversement.

Toutefois, ces dispositions ne sont pas applicables aux relations Orléans-Ouest effectuées viâ Paris ou par les chemins de fer de Ceinture. Elles ne sont pas applicables non plus aux haltes et arrêts dont les relations sont limitées, pour la délivrance des billets et l'enregistrement des bagages, à un nombre restreint de stations de ces réseaux.

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1^o à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert; 2^o en Province: dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes:

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand. — DE LA LOIRE AU PYRÉNÉES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE.

LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques)

- 1^o DE PARIS à TOURS.
- 2^o DE TOURS à NANTES.
- 3^o DE NANTES à LANDERNAU, et embranchements.
- 4^o D'ORLÉANS à LIMOGES.
- 5^o DE LIMOGES à CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.
- 6^o DE ST-DENIS-près-MARTEL à ARVANT, ligne du Cantal.

Premières livraisons d'une collection qui sera continuée

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e

classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête de la Toussaint 1^{er} novembre 1901

Extension de la durée de validité des billets d'Aller et Retour

A l'occasion de la fête de la Toussaint, les billets Aller et Retour à prix réduits qui auront été délivrés aux conditions des tarifs spéciaux G. V. n° 2 et G. V. n° 102, du samedi 26 octobre inclus au dimanche 3 novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du lundi 4 novembre.

Les billets de même nature conserveront la durée de validité déterminée par les dits tarifs lorsqu'elle expirera après le 4 novembre.

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire: 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, viâ Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire: 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, viâ Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, aux gares d'Orléans (quai d'Orsay) et quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Le propriétaire-gérant: A. COUSSLANT.



FABRIQUE DE MONTRES GARANTIES

H. SARDA, 33, Quai Veil-Picard, BESANCON (Doubs). Envoi (gratuit et franco) des Catalogues illustrés de MONTRES OR, ARGENT, NICKEL, ACIER Régulateurs et Chronomètres — Chaînes et Sautoirs Catalogues spéciaux: 1^o de Pendules, Réveils, Cartels, Garnitures de Cheminées, etc. 2^o de Bijouterie: Alliances, Bagues, Broches, Dormeus, Bracelets, etc., or, argent, doublé or.